

mercredi 26 mai 2021

« Transhumanisme : de nouveaux droits ? » : rencontre et discussions entre chercheurs et élèves du secondaire

Jeudi 27 mai 2021 – 13h30 à 17h30

Événement 100% en ligne, sur inscription

Socialement engagée, Aix-Marseille Université illustre à nouveau ses valeurs avec l'organisation du colloque en ligne « Transhumanisme : de nouveaux droits ? » le jeudi 27 mai, en présence d'Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, Bernard Beignier, Recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur, Isabelle Regner, Vice-présidente à l'Égalité Femmes-Hommes et Lutte contre les Discriminations et Christian Byk, Représentant de la Commission nationale française pour l'UNESCO.

Cet événement fait suite à la première demi-journée de colloque organisée le 25 mars dernier sous le patronage de la Commission nationale française pour l'UNESCO, en collaboration avec le Rectorat de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Des scientifiques pluridisciplinaires (sciences juridiques, philosophie, sociologie) avaient alors présenté leurs travaux de recherche.

Cette deuxième demi-journée sera consacrée à la restitution des travaux réalisés depuis deux ans par les classes d'élèves du secondaire, avec leurs enseignants (Collège Jean Brunet à Avignon et Lycée Montgrand à Marseille), et les chercheurs.

L'objectif est de favoriser les apprentissages et la capacité de questionnement des élèves, acteurs et citoyens, sur ce sujet de société qui fait débat, aux enjeux multiples et porteur d'espoirs.

En effet le transhumanisme peut être défini comme l'ensemble des techniques et des réflexions visant à améliorer les capacités humaines, physiques ou humaines, via l'usage avancé de nanotechnologies et biotechnologies.

Ensemble, chercheurs, élèves et enseignants ont étudié et montré en quoi le droit pouvait permettre, faciliter, interdire ou freiner le développement du transhumanisme dans nos sociétés.

De fait, ce projet représente un exemple de collaboration entre l'Université et le Rectorat où, d'un côté, les collégiens et lycéens sont sensibilisés au rôle social du droit et à leur propre rôle d'acteurs du débat public et, de l'autre, les chercheurs initient des actions de sciences participatives au cours desquelles ils obtiennent des données qualitatives sur les idées, opinions et questions des élèves du secondaire à travers des exemples concrets liants droit et transhumanisme.

En savoir plus : <http://url.univ-amu.fr/journee-transhumanisme-droits>

Cet événement est co-organisé par les unités mixtes de recherche DICE CERIC et ADES CDSA

A propos du DICE-CERIC

Créé en 2004 par le regroupement de quatre équipes, l'unité mixte de recherche Droits international, comparé, européen « DICE » n°7318 est le fruit du regroupement institutionnel de 4 équipes (le CERIC et le GERJC à Aix-en-Provence, le CDPC à Toulon et l'IE2IA à Pau). L'UMR DICE est rattachée à deux instituts du CNRS : L'Institut des Sciences Humaines et Sociales (INSHS, section 36) et l'Institut Écologie et Environnement (INEE, section 45). Le DICE-CERIC est une équipe de recherche pluridisciplinaire comprenant essentiellement des juristes de droit public et de droit privé, des spécialistes de droit interne, comparé, international et européen. Pour en savoir plus sur l'UMR 7318 DICE : <https://dice.univ-amu.fr/>
Contacts sur ce projet au DICE-CERIC : Aurélie Mahalatchimy aurelie.mahalatchimy@univ-amu.fr et Martine Perron martine.perron@univ-amu.fr

A propos d'ADES-CDSA

L'UMR 7268 ADÉS a trois autorités de tutelles Aix-Marseille Université (AMU), l'Établissement Français du Sang (EFS) et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). A cela s'ajoutent des relations encadrées par l'intermédiaire de conventions avec le Service Régional de l'Archéologie (SRA-PACA), avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), avec l'IHU maladies infectieuses, ou encore avec la société de recherches archéologiques Eveha. L'UMR 7268 ADÉS est attachée à l'Institut Ecologie et Environnement (INEE) du CNRS. L'ensemble des chercheurs CNRS sont affectés à la section 31 Hommes et milieux : Évolution, interactions. En revanche les appartenances aux sections du CNU des enseignant-chercheurs sont plus diversifiées, puisqu'elles concernent les sections 01, 02, 03, 17, 20, 43, 47, 45, 46, 53, 54, 56 et 74 <https://ades.hypotheses.org/>
Contact sur ce projet à l'ADES-CDSA : Guylène Nicolas guylene.nicolas@univ-amu.fr

A propos de de la Commission nationale française pour l'UNESCO

Créée en 1946, la Commission nationale française pour l'UNESCO a une double mission :

Promouvoir le rôle de l'UNESCO et de ses valeurs auprès de la société française

*Elle veille à la mise en œuvre des programmes de l'UNESCO en France, y coordonne les réseaux de l'UNESCO pour faire connaître ses programmes et promeut ses idéaux.

*Elle met en œuvre des coopérations internationales dans les domaines de compétences de l'UNESCO.

Contribuer au renforcement de l'influence intellectuelle française à l'UNESCO

*Elle constitue un vivier d'experts et anime le réseau institutionnel correspondant aux champs de compétences de l'UNESCO,

*Elle est un laboratoire et un lieu d'échange d'idées en lien avec l'agenda de l'Organisation.

C'est avec ce double objectif qu'elle organise (2018-2022) **le projet « PENSER le TRANSHUMANISME »**, qui associe en régions le mode académique et vise à renforcer les coopérations avec la société civile.

CONTACTS PRESSE :

Direction de la communication d'Aix-Marseille Université
Delphine Bucquet – Directrice de la communication
delphine.bucquet@univ-amu.fr
04 91 39 65 66 – 06 12 74 62 32



Rejoignez le réseau !

Académie d'Aix-Marseille

Stéphanie Denis Laventure – Responsable du bureau de la communication du rectorat d'Aix-Marseille
04 42 91 71 10 – 06 89 10 02 55

Académie d'Aix-Marseille

Lilia Benlabidi – Chargée des relations presse
04 42 91 71 18 – 06 28 91 36 37

Commission nationale française pour l'UNESCO

alexandre.navarro@diplomatie.gouv.fr